



Définition

La **communication améliorée et alternative** est la traduction du terme anglais "Alternative and Augmentative Communication"

La CAA "recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu'avec les *modes habituels et naturels*, si ces derniers sont altérés ou absents".

On entend par "modes habituels et naturels", la parole mais aussi l'écriture.

La CAA permet de faciliter la communication sous ses deux versants : expressif et réceptif



On parle aussi de communication améliorée ou communication augmentative. La terminologie française utilise plutôt le terme de "**suppléance (ou soutien) à la communication orale et écrite**".

Communication alternative et augmentée ne s'opposent pas, elles peuvent fonctionner ensemble.

La communication est dite alternative lorsqu'elle **se substitue** au langage oral. La communication est dite augmentée lorsqu'elle est utilisée en complément du langage oral ou écrit, afin d'améliorer les capacités réceptives et expressives du sujet.



Pour qui ?

Les personnes qui ne possèdent aucune parole

Les personnes dont l'expression est inintelligible

Les personnes dont les troubles spécifiques [...] sont si importants qu'ils empêchent d'atteindre un niveau efficace de communication.

Principes

Message

En émission ou en réception

Multimodalité du message

Parole

Ecriture

Pictogramme

Geste

